



CIRDI

Centre International
pour le Règlement des
Différends Relatifs
aux Investissements

Troisième
Rapport Annuel 1968/1969

Table des Matières

	<i>Page</i>
Lettre de transmission	2
Introduction	3
Signatures et ratifications	3
Seconde Session Annuelle du Conseil Administratif	3
Informations	3
Clauses Modèles	3
Publication des Travaux Préparatoires	4
Désignation des membres devant figurer sur les Listes et autres mesures prises par les Etats contractants en vertu de la Convention	4
Financement	4

Annexes

1. Liste des Etats Contractants et Autres Signataires de la Convention	5
2. Membres du Conseil Administratif et Principaux Fonctionnaires du Centre	7
3. Listes de Conciliateurs et d'Arbitres	8
4. Résolutions du Conseil Administratif	17
5. Etats Financiers	18
6. Bibliographie Juridique Relative au Centre	19

Centre International pour le Règlement des
Différends Relatifs aux Investissements

le 15 août 1969

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'Article 4(4) du Règlement Administratif et Financier, j'ai l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil Administratif le Rapport Annuel sur les activités du Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements, requis par l'Article 6(1)(g) de la Convention pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements entre Etats et Ressortissants d'Autres Etats. Ce troisième rapport annuel couvre l'exercice allant du 1er juillet 1968 au 30 juin 1969.

Le rapport comprend les états financiers vérifiés du Centre, présentés en vertu de l'Article 18 du Règlement Administratif et Financier.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



A. Broches
Secrétaire Général

Monsieur Robert S. McNamara
Président
Conseil Administratif
Centre International pour le Règlement des
Différends Relatifs aux Investissements

Introduction

Le Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements a achevé son troisième exercice. Bien qu'aucune instance de conciliation ou d'arbitrage n'ait été soumise au Centre, le nombre d'actes—parmi lesquels des accords d'investissement, des traités bilatéraux d'investissement et des lois nationales—qui contiennent des dispositions prévoyant la conciliation ou l'arbitrage de différends éventuels dans le cadre de la Convention pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements entre Etats et Ressortissants d'Autres Etats, augmente. D'autres Etats ont pris des mesures en vue de devenir parties à la Convention.

Signatures et ratifications

Au cours de l'année, quatre Etats ont signé la Convention et neuf l'ont ratifiée. Le nombre des Etats signataires s'élève donc à 61, parmi lesquels 50 ont ratifié. Un tableau des Etats contractants et autres signataires figure en Annexe 1.

Le Secrétariat est en contact avec un certain nombre d'Etats au sujet de leur participation éventuelle au Centre.

Seconde Session Annuelle du Conseil Administratif

La Seconde Session Annuelle du Conseil Administratif du Centre s'est tenue le 30 septembre 1968 à Washington, conjointement avec l'Assemblée Annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (la Banque). Au cours de cette Session, le Conseil a:

- approuvé le deuxième Rapport Annuel sur les opérations du Centre;
- réélu M. A. Broches Secrétaire Général du Centre pour la période allant jusqu'au 30 septembre 1974, et a déterminé les conditions de son emploi; et
- adopté le budget de l'exercice 1969.

Le texte des résolutions correspondantes figure en Annexe 4.

Informations

Le Secrétariat a continué ses activités d'information sur la Convention et sur le Centre auprès des parties éventuelles (des secteurs public et privé) et des personnes, organisations et autorités susceptibles de s'intéresser à la nouvelle Convention et au nouveau Centre. Des renseignements sont fournis en réponse à un nombre toujours élevé de questions particulières, et, d'une manière générale, à tous ceux dont le nom figure sur les diverses listes de destinataires du Centre.

Le Centre a publié à nouveau son bulletin d'information, qui existe en trois langues.

Au cours de l'année, le Secrétaire Général a visité plusieurs pays d'Afrique et d'Europe dans lesquels il a tenu des discussions relatives au Centre avec de hauts fonctionnaires. Il a également dirigé un colloque sur la Convention à Stockholm sous l'égide de la Swedish Bankers Association.

Des articles traitant de la Convention et du Centre, dont quelques-uns préparés par des membres du personnel de la Banque, continuent de paraître dans des publications juridiques. De plus, le compte rendu d'un colloque sur la Convention organisé par la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de l'Université de Dijon à l'occasion de la première Assemblée Générale de la Société Française pour le Droit International a été publié; cette publication renferme six rapports sur différents aspects de la Convention, chacun suivi d'un procès-verbal des discussions. L'Annexe 6 contient un supplément à la bibliographie qui figurait aux deux premiers rapports annuels.

Clauses Modèles

Un grand nombre de questions spécifiques adressées au Centre ont trait à la formulation du consentement à la soumission de différends actuels ou éventuels à la juridiction du Centre. Bien que la Convention laisse une très grande liberté aux parties en ne posant que quelques conditions de forme relatives au consentement, une certaine assistance peut s'avérer utile tant aux autorités gouvernementales qu'aux inves-

tisseurs. Le Secrétariat a donc établi un jeu de 32 clauses modèles annotées qui a été émis au cours de l'année.

Par ailleurs, pour aider les Etats qui négocient des traités bilatéraux dans le but d'encourager les ressortissants de l'une des parties à investir des capitaux dans le territoire de l'autre, le Secrétariat a établi un jeu de clauses modèles se référant à la Convention, qui pourraient être insérées dans de tels traités ou faire l'objet de protocoles à des traités déjà négociés, et suppléer ainsi aux dispositions qui pourraient y être prévues pour le règlement des différends qui opposent des Etats.

Publication des Travaux Préparatoires

Au cours de l'année, la publication de l'historique juridique de la Convention a été presque achevée. Cette étude comporte: Volume I—

Une présentation en anglais, en français et en espagnol, retraçant l'évolution de chaque article à travers des projets de Convention successifs, et indiquant où trouver les discussions qui s'y rapportent. Une liste complète avec renvoi de tous les documents pertinents est également prévue.

Volume II (en deux parties)—

Une collection de tous les documents pertinents en langue anglaise présentant les projets et les notes explicatives, les notes intérieures, les propositions d'amendement et le compte rendu des débats des Administrateurs, des réunions consultatives régionales d'experts et du Comité Juridique.

Volume III—

Une collection semblable de tous les documents pertinents qui sont parus en français.

Volume IV—

Une collection semblable de tous les documents pertinents qui sont parus en espagnol.

Les Volumes II, III et IV sont déjà parus, et le Volume I sera publié au cours de l'exercice 1970.

Désignation des membres devant figurer sur les Listes et autres mesures prises par les Etats contractants en vertu de la Convention

Conformément à l'Article 13(1) de la Convention, chaque Etat contractant peut désigner jusqu'à quatre personnes pour figurer sur chacune des deux Listes tenues par le Centre. Vingt-huit Etats ont exercé ce droit et ont désigné au total 98 personnes pour figurer sur la Liste de Conciliateurs et 101 pour figurer sur la Liste d'Arbitres. Une liste des membres des deux Listes figure en Annexe 3.

Aucun Etat contractant n'a fait de notification au Centre en vertu de l'Article 25(4) de la Convention (relative à la ou aux catégories de différends qu'il considérerait comme pouvant être soumis ou non à la compétence du Centre). Tous renseignements relatifs aux désignations effectuées en vertu des Articles 25(1) et (3) (collectivités publiques ou organismes dépendant d'un Etat contractant autorisés à consentir à la compétence du Centre) et 54(2) (tribunal compétent ou autre autorité à laquelle toute demande de reconnaissance ou d'exécution d'une sentence arbitrale rendue dans le cadre de la Convention doit être adressée) peuvent être obtenus auprès du Centre.

Financement

Les dépenses effectuées par le Centre au cours de l'exercice 1969 et détaillées à l'Annexe 5 ont été quelque peu inférieures au budget adopté lors de la Seconde Session Annuelle, en raison du renvoi de la publication du Volume I de l'historique de la Convention. A l'exception des recettes provenant de la vente de publications, les dépenses du Centre ont été entièrement couvertes par la valeur des services, locaux et matériel fournis gratuitement par la Banque en vertu du Mémoire des Arrangements Administratifs conclus par la Banque et le Centre en février 1967¹. Il n'a donc pas été nécessaire de faire supporter de dépenses excédentaires par les Etats contractants en vertu de l'Article 17 de la Convention.

¹ Dont le texte figure en Annexe 5 au Premier Rapport Annuel, sous AC(IM)/RES/3.

Annexe 1

Liste des Etats Contractants et Autres Signataires de la Convention

(au 30 juin 1969)

Les 61 Etats qui figurent sur la liste ci-dessous ont signé la Convention aux dates indiquées. Les noms des 50 Etats qui ont déposé leurs instruments de ratification sont en majuscules, et les dates du dépôt ainsi que de l'accession au statut d'Etat contractant par l'entrée en vigueur de la Convention en ce qui concerne chacun d'eux sont également indiquées.

Etat	Signature	Dépôt des instruments de ratification	Entrée en vigueur de la Convention
AFGHANISTAN	30 sept. 1966	25 juin 1968	25 juil. 1968
ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D'	27 jan. 1966	18 avr. 1969	18 mai 1969 ¹
Autriche	17 mai 1966		
Belgique	15 déc. 1965		
Burundi	17 fév. 1967		
CAMEROUN	23 sept. 1965	3 jan. 1967	2 fév. 1967
CEYLAN	30 août 1967	12 oct. 1967	11 nov. 1967
CHINE	13 jan. 1966	10 déc. 1968	9 jan. 1969
CHYPRE	9 mars 1966	25 nov. 1966	25 déc. 1966
CONGO (BRAZZAVILLE)	27 déc. 1965	23 juin 1966	14 oct. 1966
Congo, République Démocratique du	29 oct. 1968		
COREE	18 avr. 1966	21 fév. 1966	23 mars 1967
COTE D'IVOIRE	30 juin 1965	16 fév. 1966	14 oct. 1966
DAHOMEY	10 sept. 1965	6 sept. 1966	14 oct. 1966
DANEMARK	11 oct. 1965	24 avr. 1968	24 mai 1968 ²
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	27 août 1965	10 juin 1966	14 oct. 1966
Ethiopie	21 sept. 1965		
FINLANDE	14 juil. 1967	9 jan. 1969	8 fév. 1969
FRANCE	22 déc. 1965	21 août 1967	20 sept. 1967
GABON	21 sept. 1965	4 avr. 1966	14 oct. 1966
GHANA	26 nov. 1965	13 juil. 1966	14 oct. 1966
GRECE	16 mars 1966	21 avr. 1969	21 mai 1969
GUINEE	27 août 1968	4 nov. 1968	4 déc. 1968
HAUTE-VOLTA	16 sept. 1965	29 août 1966	14 oct. 1966
INDONESIE	16 fév. 1968	28 sept. 1968	28 oct. 1968
Irlande	30 août 1966		
ISLANDE	25 juil. 1966	25 juil. 1966	14 oct. 1966
Italie	18 nov. 1965		
JAMAIQUE	23 juin 1965	9 sept. 1966	14 oct. 1966
JAPON	23 sept. 1965	17 août 1967	16 sept. 1967
KENYA	24 mai 1966	3 jan. 1967	2 fév. 1967
Lesotho	19 sept. 1968		
Libéria	3 sept. 1965		
Luxembourg	28 sept. 1965		
MALAISIE	22 oct. 1965	8 août 1966	14 oct. 1966

(à suivre)

¹ Lors du dépôt de son instrument de ratification, l'Allemagne a déclaré que la Convention s'applique également au Land Berlin.

² Par notification reçue le 15 mai 1968, le Danemark a exclu les Iles Faeroe; par notification reçue le 30 octobre 1968, le Danemark a étendu l'application de la Convention aux Iles Faeroe à compter du 1er janvier 1969.

Etat	Signature	Dépôt des instruments de ratification	Entrée en vigueur de la Convention
MALAWI	9 juin 1966	23 août 1966	14 oct. 1966
MAROC	11 oct. 1965	11 mai 1967	10 juin 1967
MAURICE	2 juin 1969	2 juin 1969	2 juil. 1969 ³
MAURITANIE	30 juil. 1965	11 jan. 1966	14 oct. 1966
NEPAL	28 sept. 1965	7 jan. 1969	6 fév. 1969
NIGER	23 août 1965	14 nov. 1966	14 déc. 1966
NIGERIA	13 juil. 1965	23 août 1965	14 oct. 1966
NORVEGE	24 juin 1966	16 août 1967	15 sept. 1967
OUGANDA	7 juin 1966	7 juin 1966	14 oct. 1966
PAKISTAN	6 juil. 1965	15 sept. 1966	15 oct. 1966
PAYS-BAS	25 mai 1966	14 sept. 1966	14 oct. 1966 ⁴
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	26 août 1965	23 fév. 1966	14 oct. 1966
REPUBLIQUE MALGACHE	1 ^{er} juin 1966	6 sept. 1966	14 oct. 1966
ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	26 mai 1965	19 déc. 1966	18 jan. 1967 ^{3, 5}
SENEGAL	26 sept. 1966	21 avr. 1967	21 mai 1967
SIERRA LEONE	27 sept. 1965	2 août 1966	14 oct. 1966
SINGAPOUR	2 fév. 1968	14 oct. 1968	13 nov. 1968
SOMALIE	27 sept. 1965	29 fév. 1968	30 mars 1968
Soudan	15 mars 1967		
SUEDE	25 sept. 1965	29 déc. 1966	28 jan. 1967
SUISSE	22 sept. 1967	15 mai 1968	14 juin 1968
TCHAD	12 mai 1966	29 août 1966	14 oct. 1966
TOGO	24 jan. 1966	11 août 1967	10 sept. 1967
TRINITE ET TOBAGO	5 oct. 1966	3 jan. 1967	2 fév. 1967
TUNISIE	5 mai 1965	22 juin 1966	14 oct. 1966
YUGOSLAVIE	21 mars 1967	21 mars 1967	20 avr. 1967

³ Jusqu'à l'indépendance de Maurice le 12 mars 1968 et du Swaziland le 6 septembre 1968, la ratification du Royaume-Uni s'appliquait à chacun d'eux.

⁴ Pour le Royaume en Europe.

⁵ Le Royaume-Uni a exclu, au moment où il a ratifié la Convention: Iles Anglo-Normandes • Ile de Man • Rhodésie du Sud • Brunei • Aden • Protectorat d'Arabie du Sud • Kamaran • Iles Kuria Muria • Périm. Par notification reçue le 10 décembre 1968, le Royaume-Uni a retiré de la liste des territoires exclus le Bailiwick de Guernesey, qui fait partie des Iles Anglo-Normandes.

Annexe 2

Membres du Conseil Administratif et Principaux Fonctionnaires du Centre

(au 30 juin 1969)

Président du
Conseil Administratif

Robert S. McNamara,
Président de la Banque Internationale
pour la Reconstruction et le
Développement, ès-qualités

Etat contractant	Représentant ¹	Suppléant ¹
Afghanistan	Mohammed Enwer Ziyaie	Abdul Aziz Atayee
Allemagne, République Fédérale ¹	Karl Schiller	Franz Josef Strauss
Cameroun	Laurent Ntamag	E. M. Koulla
Ceylan	U. B. Wanninayake	Murugeysen Rajendra
Chine	Kuo-Hwa Yu	—
Chypre	A. C. Patsalides	—
Congo (Brazzaville)	Banza Bernard Bouiti	Jean Moubouli
Corée	Jong Ryul Whang	Jin Soo Suh
Côte d'Ivoire	Konan Bédié	Mohamed Diawara
Dahomey	Stanislas Kpognon	Guy Pognon
Danemark	Otto Müller	Karl Otto Bredahl
Etats-Unis	David M. Kennedy	—
Finlande	Mauno Koivisto	Jussi Linnamo
France	Ministre des Finances	Bernard Clappier
Gabon	Edouard Alexis M'Bouy-Boutzit	Albert Chavihot
Ghana	Joseph Henry Mensah	E. N. Omaboe
Grèce	John Rodinos-Orlandos	Achilles Cominos
Guinée	Laminy Konde	N'Faly Sangaré
Haute-Volta	Pierre Claver Damiba	Pierre Tahita
Indonésie	Ali Wardhana	Djoeana Koesoemohardja
Islande	Gylfi Gislaon	Magnús Jónsson
Jamaïque	Edward Seaga	G. Arthur Brown
Japon	Takeo Fukuda	Makoto Usami
Kenya	J. S. Gichuru	Burudi Nabwera*
Malaisie	Tun Tan Siew Sin	Tan Sri Mohamed Sharif bin Abdul Samad
Malawi	Aleke K. Banda	K. J. Barnes
Maroc	Mamoun Tahiri	Mohamed Benkirane
Maurice ²	Veerasamy Ringadoo	Goorpersad Bunwaree
Mauritanie	Moktar Ould Haiba	Mamadou Cissoko
Népal	Kirti Nidhi Bista	Bhekh Bahadur Thapa
Niger	Alidou Barkire	Abdoulaye Diallo
Nigeria	Y. A. O. Jinadu*	Abdul Aziz Atta
Norvège	Kåre Willoch	Christian Brinch
Ouganda	Laurence Kalule-Settala	E. B. Wakhweya
Pakistan	Ghulam Ishaq Khan	M. Majid Ali
Pays-Bas	H. J. Witteveen	J. H. O. graaf van den Bosch
République Centrafricaine	Louis Alazoula	André Zanifé-Touambona
République Malgache	Rakotovao Ralison	Raymond Randriamandranto
Royaume-Uni	Sir Leslie O'Brien	Sir Douglas Allen
Sénégal	Abdou Diouf	Hamet Diop
Sierra Leone	M. S. Forna	Elkanah Laurence Coker
Singapour	Goh Keng Swee	Hon Sui Sen
Somalie	Sufi Omer Mohamed	Giuseppe Morasca
Suède	G. E. Strång	Krister Wickman
Suisse	Felix Schnyder*	—
Tchad	Georges Diguimbaye	Jean Nendigui
Togo	Boukari Djobo	Jean Tevi
Trinité et Tobago	F. C. Prevatt	William G. Demas
Tunisie	Hedi Ghachem*	Mohamed Megdiche*
Yougoslavie	Janko Smole	Ilija Marjanović

Secrétaire Général

A. Broches

¹ A l'exception des personnes dont le nom est suivi d'un astérisque (*), les représentants et suppléants indiqués sont, respectivement, Gouverneurs ou Gouverneurs Suppléants de la Banque, membres de plein droit du Conseil Administratif, en vertu de l'Article 4(2) de la Convention.

² Prend effet le 2 juillet 1969.

Annexe 3

Listes de Conciliateurs et d'Arbitres

(au 30 juin 1969)

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
CEYLAN		
A	Mr. N. K. CHOKSY, Q.C. Industrialist	10 juin 1974
C	Mr. R. H. DE MEL Businessman	10 juin 1974
C	Mr. Tilak E. GOONERATNE Deputy Secretary-General, Commonwealth Secretariat	10 juin 1974
C	Mr. Chelliah LOGANATHAN General Manager, Bank of Ceylon	10 juin 1974
A	Mr. M. C. SANSONI Retired Chief Justice, Supreme Court of Ceylon	10 juin 1974
A	Mr. N. SINNETAMBY Retired Justice, Supreme Court of Ceylon	10 juin 1974
C	Mr. Lionel A. WEERASINGHE General Manager, Development Finance Corporation of Ceylon	10 juin 1974
A	Mr. H. W. R. WEERASOORIYA Retired Justice, Supreme Court of Ceylon	10 juin 1974
CHINE		
C	Mr. S. W. KUNG Assistant General Manager, Bank of China, New York	29 avr. 1975
A	Mr. Li Chao-Nien Attorney-at-law	29 avr. 1975
A	Mr. Paul Chung-Tseng TSAI Attorney-at-law	29 avr. 1975
C	Mr. Martin WONG Minister, Chinese Embassy, Washington	29 avr. 1975
CHYPRE		
C A	Mr. Nicos G. DIMITRIOU Chairman of the Cyprus Development Corp. Ltd.	16 juin 1973
C A	Mr. Paschalis L. PASCHALIDES Chairman and Managing Director, Hellenic Mining Co. Ltd.	16 juin 1973
C A	Mr. Criton G. TORNARITIS Attorney-General	16 juin 1973
C A	Mr. Michael A. TRIANTAFYLLIDES Judge, Supreme Court	16 juin 1973
COREE		
C	Mr. Kyoung Mo CHEUNG Lawyer	30 juin 1973
C	Mr. Won Hoon CHUNG Executive Vice President, Foreign Exchange Bank of Korea	30 juin 1973
A	Mr. Chong Dai KIM President, Korea Cement Industrial Association	30 juin 1973
C	Mr. Sang Young KIM Executive Vice-President, The Federation of Korean Industries	30 juin 1973
C	Mr. Suk Yoon KOH Lawyer	30 juin 1973

* C = Conciliateur A = Arbitre

** A moins qu'une note n'indique le contraire, toute personne dont le nom figure sur ces Listes est un ressortissant de l'Etat contractant qui l'a désignée.

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
COREE (suite)		
A	Mr. Chang Soo LEE Secretary, The Korean Commercial Arbitration Committee	30 juin 1973
A	Mr. Chung Soo OH President, Korean Arrowroot Fibre Craft Company Ltd.	30 juin 1973
A	Mr. Pomsik OH President, Korea Trade Promotion Corporation	30 juin 1973
DAHOMÉY		
C	M. Antoine BOYA Contrôleur Financier à l'Organisation Commune Africaine et Malgache	29 jan. 1974
C	M. Pierre FOURN Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Dahomey	29 jan. 1974
A	M. Idelphonse LEMON Directeur Général de la Société Dahoméenne de Banque	29 jan. 1974
A	Me Louis Ignatio PINTO Président de la Cour Suprême	29 jan. 1974
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		
A	The Honorable Thurman W. ARNOLD Lawyer	22 sept. 1973
C	The Honorable Horace BUSBY Management Consultant	22 sept. 1973
A	The Honorable Michael V. DiSALLE Lawyer	22 sept. 1973
A	The Honorable Leon JAWORSKI Lawyer	22 sept. 1973
C	The Honorable Robert M. McKINNEY Newspaper Publisher	22 sept. 1973
A	The Honorable Soia MENTSCHIKOFF Professor, University of Chicago Law School	22 sept. 1973
C	The Honorable Maxwell M. RABB Lawyer	22 sept. 1973
C	The Honorable James W. TRIMBLE Director, First National Bank of Berryville, Arkansas	22 sept. 1973
FRANCE		
C A	M. René Jean DUPUY Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Nice	15 jan. 1974
C A	M. Paul REUTER Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris	15 jan. 1974
C A	M. André RODOCANACHI Conseiller des Affaires Etrangères	15 jan. 1974
C A	M. Michel VIRALLY Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut des Hautes Etudes Internationales	15 jan. 1974

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
GUINEE		
C A	M. Paul FABER Ancien Administrateur du Fonds Monétaire International	10 fév. 1975
C A	M. Mamba SANO Ancien Député de la Guinée à l'Assemblée Nationale Française	10 fév. 1975
HAUTE-VOLTA		
C A	M. James LECARDEUR ¹ Conseiller Technique du Ministre du Plan et des Travaux Publics	31 mai 1973
C A	M. Hyacinthe OUEDRAOGO Directeur du Développement Industriel au Ministère du Plan et des Travaux Publics	31 mai 1973
C A	M. K. Lazare SORE Directeur du Commerce au Ministère des Finances et du Commerce	31 mai 1973
C A	M. Charles S. TRAORE Président de la Cour Suprême	31 mai 1973
JAMAIQUE		
A	Mr. V. O. BLAKE Barrister	10 juil. 1973
A	Mr. Harvey L. DA COSTA Barrister	10 juil. 1973
C	Mr. Oswald H. DUNN Solicitor	10 juil. 1973
C	Mr. S. G. FLETCHER Managing Director, The Daily Gleaner	10 juil. 1973
C	Mr. Felix M. FOX Managing Director, Sepro Ltd.	10 juil. 1973
C	Mr. Mayer M. MATALON Company Director	10 juil. 1973
A	Dr. Kenneth O. RATTRAY Assistant Attorney-General	10 juil. 1973
A	Sir Alfred RENNIE, Kt. Deputy Chairman, Board of Directors, The West Indies Sugar Company Ltd.	10 juil. 1973
JAPON		
C	Mr. Morihisa EMORI Managing Director, Mitsubishi Shoji Kaisha Ltd.	16 déc. 1974
A	Mr. Shigeo HORIE President, Institute for International Studies and Training	16 déc. 1974
A	Mr. Hajime KANEKO Chairman, Public Corporation and National Enterprise Labour Relations Commission	16 déc. 1974

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
JAPON (suite)		
A	Mr. Taiichiro MATSUO Executive Vice-President and Director, Marubeni-Iida Company Ltd.	16 déc. 1974
C	Mr. Hisashi MURATA Director, Mitsui and Company Ltd.	16 déc. 1974
C	Mr. Kumao NISHIMURA Member, Permanent Court of Arbitration	16 déc. 1974
C	Mr. Gengo SUZUKI Auditor, Bank of Japan	16 déc. 1974
A	Mr. Katsumi YAMAGATA Chairman, Board of Directors, Yamashita Shinnihon Steamship Company Ltd.	16 déc. 1974
KENYA		
A	Mr. B. Mareka GECAGA Advocate	25 juil. 1973
A	Mr. James F. H. HAMILTON Advocate	25 juil. 1973
C	Mr. Brian H. HOBSON Managing Director, East African Breweries Ltd.	25 juil. 1973
C	Mr. Samuel N. WARUHIU Advocate	25 juil. 1973
MAROC		
C A	M. Mohamed BERNOUSSI Trésorier Général	3 juin 1974
C A	M. Abdellaziz FILALI Premier Président de la Cour d'Appel de Fès	3 juin 1974
C A	M. Hassan HALOUI Inspecteur Général des Finances au Ministère des Finances	3 juin 1974
C A	M. Ahmed ZEGHARI Premier Président de la Cour d'Appel de Rabat	3 juin 1974
MAURITANIE		
C A	M. Victor BERGER-VACHON ¹ Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris	31 juil. 1973
C A	M. Pierre LAMPUE ¹ Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris	11 juil. 1973
C A	M. Henry SOLUS ¹ Professeur honoraire à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris	11 juil. 1973
C A	M. Georges VEDEL ¹ Doyen honoraire, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris	11 juil. 1973

Annexe 3 (suite)

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
NIGERIA		
C	A. A. ATTA, Esq. Permanent Secretary, Federal Ministry of Finance	1er avr. 1974
C	Anofi S. GUOBADIA, Esq. Managing Director, Maiden Electronics Works Ltd.	1er avr. 1974
A	Y. A. O. JINADU, Esq. Acting Deputy Solicitor-General	1er avr. 1974
C	Alhaji A. MAI-BORNU Director, Nigerian Tobacco Co. Ltd.	1er avr. 1974
A	E. O. Adeyinka MORGAN, Esq., C.F.R. Retired Chief Justice	1er avr. 1974
A	S. P. THOMAS, Esq. Retired Chief Justice	1er avr. 1974
NORVEGE		
C A	Mr. Ernst Fredrik ECKHOFF Supreme Court Judge	15 jan. 1974
C A	Mr. Jens Chr. HAUGE Barrister of the Supreme Court	15 jan. 1974
C A	Mr. Axel HEIBERG Supreme Court Judge	15 jan. 1974
C A	Mr. Fredrik C. S. SEJERSTED Barrister of the Supreme Court	15 jan. 1974
OUGANDA		
A	Mr. Godfrey L. BINAISA Queen's Counsel	30 oct. 1973
C	Mr. M. Semyano KIINGI Chairman, National Insurance Corporation	30 oct. 1973
C	Mr. Y. KYESIMIRA Lecturer in Economics, Makerere University College	30 oct. 1973
A	Mr. C. MBOIJANA Advocate	30 oct. 1973
C	Mr. D. J. K. NABETA General Manager, Nile Breweries Ltd.	30 oct. 1973
C	Dr. J. J. OLOYA Special Lecturer in Agricultural Economics, Makerere University College	30 oct. 1973
A	Mr. Gurdial SINGH Barrister-at-law	30 oct. 1973
PAKISTAN		
C	Mr. Hatim A. ALAVI Chairman, Alavi Sons Ltd.	19 juil. 1973
A	Mr. A. R. CHANGEZ Retired Judge	3 juil. 1973
C	Mr. Qazi Asadul HAQ Advocate	3 juil. 1973

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
PAKISTAN (suite)		
A	Mr. K. M. HASAN Retired Judge	3 juil. 1973
C	Mr. Mumtaz MIRZA Retired Executive Director, International Bank for Reconstruction and Development	3 juil. 1973
A	Mr. R. P. MUNSHI Retired Judge	3 juil. 1973
C	Mr. Hafizur RAHMAN Retired Civil Servant	3 juil. 1973
A	Mr. Taibuddin TALUKDAR Retired Judge	3 juil. 1973
PAYS-BAS		
C	Prof. Mr. H. J. HOFSTRA Professor of Law, University of Leyden	26 juin 1974
C	Dr. M. W. HOLTROP Retired President, De Nederlandsche Bank N.V.	26 juin 1974
C A	Prof. Mr. P. LIEFTINCK Executive Director, International Bank for Reconstruction and Development	26 juin 1974
C	Mr. J. MEYNEN Deputy Chairman of the Board of Directors, Algemene Kunstzijde Unie N.V.	26 juin 1974
A	Prof. Mr. Pieter SANDERS Professor of Law, Netherlands School of Economics, Rotterdam	26 juin 1974
A	Prof. Mr. G. J. WIARDA Judge, Supreme Court of the Netherlands	26 juin 1974
A	Mr. C. R. C. WIJCKERHELD Bisdom Barrister	26 juin 1974
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		
C A	M. Bernard-Christian AYANDHO Haut-Commissaire au Plan et à l'Assistance Technique	21 sept. 1973
C A	M. Louis KPADO Directeur du Commerce et de l'Industrie	21 sept. 1973
C A	M. Albert MADIABOLA Sous-directeur de la Banque Centrale	21 sept. 1973
C A	M. André ZANIFE-TOUAMBONA Directeur Général de la Banque Nationale de Développement	21 sept. 1973
REPUBLIQUE MALGACHE		
A	M. Lucien ANDRIANTAHINA Conseiller à la Cour Suprême	18 jan. 1975
A	M. Rakotovo Razaka BOANA Chargé de Cours à la Faculté de Droit de l'Université de Madagascar	18 jan. 1975

(à suivre)

Annexe 3 (suite)

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
REPUBLIQUE MALGACHE (suite)		
C	M. Zafimahery RAFAMATANANTSOA Conseiller à la Cour Suprême	18 jan. 1975
A	M. Henri RAHARIJAONA Premier Président de la Cour d'Appel	18 jan. 1975
A	M. René RAKOTOBÉ Président du Conseil Supérieur des Institutions	18 jan. 1975
C	M. Raymond RANJEVA Chargé de Cours à la Faculté de Droit de l'Université de Madagascar	18 jan. 1975
C	M. Edilbert RAZAFINDRALAMBO Premier Président de la Cour Suprême	18 jan. 1975
C	M. TOAZARA Membre du Conseil Supérieur des Institutions	18 jan. 1975
ROYAUME-UNI		
A	Maurice E. BATHURST, C.M.G., C.B.E., Q.C. Barrister	22 avr. 1974
C	John G. BEEVOR, O.B.E. Financial Consultant	22 avr. 1974
A	Sir John FOSTER, K.B.E., Q.C., M.P. Barrister	22 avr. 1974
A	The Hon. H. S. KEITH, Q.C. Barrister	22 avr. 1974
C	Sir Duncan OPPENHEIM President, British-American Tobacco Co. Ltd.	22 avr. 1974
C	Sir Hilton POYNTON, G.C.M.G. Retired Deputy Under Secretary of State, Colonial Office	22 avr. 1974
C	The Hon. A. Maxwell STAMP Managing Director, Maxwell Stamp Associates Ltd.	22 avr. 1974
A	Lord TANGLEY Solicitor	22 avr. 1974
SENEGAL		
A	M. Abdourahmane DIA Directeur de Cabinet au Ministère du Développement Rural	21 mai 1973
A	M. Kéba M'BAYE Premier Président de la Cour Suprême	21 mai 1973
A	M. Amadou SOW Directeur Général de l'Union Sénégalaise de Banque	21 mai 1973
A	M. Ahmet DIOP Directeur Général de la Banque Nationale de Développement	21 mai 1973

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
SUEDE		
A	Mr. Allan BJÖRKLUND Executive Vice President, Rederiaktiebolaget Nordstjernan	6 juil. 1973
C	Mr. Bertil BOLIN Director, International Affairs, The Swedish Confederation of Trade Unions	6 juil. 1973
C	Mr. Gunnar GLIMSTEDT General Counsel International and Director of Aktiebolaget Svenska Kullagerfabriken	6 juil. 1973
C	Mr. Nils HOLMSTRÖM President, Kockums Mekaniska Verkstads Aktiebolag	6 juil. 1973
A	Mr. Gunnar LAGERGREN President, Court of Appeals for Western Sweden	6 juil. 1973
C	Mr. Erik LEIJONHUFVUD (LIONHEAD) Vice President, Stockholms Enskilda Bank	6 juil. 1973
A	Mr. Sten RUDHOLM President, Svea Court of Appeal	6 juil. 1973
A	Mr. Ivan WALLENBERG President, Supreme Restitution Court for Berlin	6 juil. 1973
SUISSE		
A	M. le Ministre R. L. BINDSCHEDLER Jurisconsulte du Département Politique Fédéral	15 oct. 1974
C	M. Heinrich HOMBERGER Ancien Délégué du "Vorort" de l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie	15 oct. 1974
C	M. le Ministre Robert KOHLI Ancien Secrétaire Général du Département Politique Fédéral	15 oct. 1974
A	M. Pierre A. LALIVE Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales	15 oct. 1974
A	M. André PANCHAUD Président du Tribunal Fédéral	15 oct. 1974
C	M. Pierre Jean POINTET Professeur à l'Université de Neuchâtel	15 oct. 1974
C	M. Eberhard REINHARDT Président de la Direction Générale du Crédit Suisse	15 oct. 1974
A	M. Alfred E. VON OVERBECK Professeur aux Universités de Fribourg et de Zurich	15 oct. 1974
TOGO		
C A	Me Ayité D'ALMEIDA Avocat Défenseur	18 sept. 1973
C A	Me Guy A. KOUASSIGAN Avocat	18 sept. 1973
C A	Me Anani Ignacio SANTOS Avocat Défenseur	18 sept. 1973

Annexe 3 (suite)

LISTE *	NOM ** Titre	Expiration du mandat
TUNISIE		
A	M. Mustapha ABDESSELEM Directeur au Secrétariat d'Etat à la Justice	14 oct. 1972
C	M. Hassen BELKHODJA Président Directeur Général de la Banque Nationale Agricole	14 oct. 1972
C	M. Mohamed CHAKROUN Avocat à la Cour de Cassation	14 oct. 1972
A	M. Zine el Abidine DJAIT Chef de Cabinet du Secrétaire d'Etat à la Santé Publique	14 oct. 1972
A	M. Hedi GHACHEM Directeur des Conventions et du Contentieux de l'Etat	14 oct. 1972
C	M. Mansour MOALLA Sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Industrie et du Commerce	14 oct. 1972
A	M. Mohamed SNOUSSI Conseiller Juridique et de Législation au Secrétariat d'Etat à la Présidence	14 oct. 1972
C	M. Ali ZOUAOUI Directeur Général de la Banque Centrale de Tunisie	14 oct. 1972
YUGOSLAVIE		
C A	Prof. Dr. Ksente BOGOEV Professor, Faculty of Economics, Skopje University	15 jan. 1974
C A	Prof. Dr. Stojan CIGOJ Professor, Faculty of Laws, Ljubljana University	15 jan. 1974
C A	Prof. Dr. Aleksandar GOLDŠTAJN Professor, Faculty of Laws, Zagreb University	15 jan. 1974
C A	Prof. Dr. Vladimir JOVANOVIĆ Professor, Faculty of Laws, Belgrade University	15 jan. 1974

Résolutions du Conseil Administratif

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le Conseil Administratif au cours de sa Seconde Session Annuelle le 30 septembre 1968:

AC(2)/RES/10—APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Le Conseil Administratif

DECIDE

D'approuver le Deuxième Rapport Annuel sur les activités du Centre, tel qu'il figure dans le texte joint au document AC/68/3.

AC(2)/RES/11—ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL

Le Conseil Administratif

DECIDE

- (a) que M. Aron Broches est ré-élu Secrétaire Général du Centre, pour la période jusqu'au 30 septembre 1974;
- (b) que M. Broches, en exerçant les fonctions de Secrétaire Général, peut continuer à occuper son emploi avec la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement; et
- (c) que M. Broches exerce ses fonctions sans être rémunéré par le Centre.

AC(2)/RES/12—ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE 1969

Le Conseil Administratif

DECIDE

D'adopter, pour la période du 1er juillet 1968 au 30 juin 1969, le budget des recettes et dépenses figurant au paragraphe 1 du document AC/68/1.

Etats Financiers

EXERCICE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1969

Recettes (Note)	<i>Budget</i>	<i>Résultats</i>
Contribution des services, locaux et matériels fournis par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	\$84.000	\$62.852
	<u> </u>	<u> </u>
 Dépenses (Note)		
Rémunération du personnel	\$34.000	\$38.668
Voyages	3.000	1.259
Services contractuels	1.000	546
Poste, télégrammes, téléphone, etc.	2.000	53
Fournitures	1.000	755
Impression, après déduction de \$2.967, produit de la vente de publications	39.000	21.571
Imprévus	4.000	—
	<u>\$84.000</u>	<u>\$62.852</u>

Note

Le Mémorandum sur les Arrangements Administratifs Conclues entre le Centre et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, qui est entré en vigueur à partir du 14 octobre 1966, stipule inter alia que, sauf dans la mesure où le Centre peut s'être fait rembourser par les parties à une procédure les honoraires et frais des membres des Commissions de Conciliation, des Tribunaux Arbitraux, ou des Comités d'Arbitres, la Banque fournira gratuitement les services, locaux et matériels suivants:

- (1) les services de membres du personnel et de consultants;
- (2) d'autres services administratifs, locaux et matériels, tels que voyages, communications, bureaux, meubles, équipement, fournitures et impression.

La Banque n'a pas fait de contribution en espèces directement au Centre. La contribution déclarée de \$62.852 est égale aux dépenses transcrites par la Banque comme ayant été engagées au nom du Centre.

Les dépenses déclarées par le Centre ne comprennent que les montants identifiés par la Banque comme se rapportant directement au Centre et, par conséquent, ne comprennent aucuns frais indirects ou généraux de la Banque.

Au 30 juin 1969, le Centre n'avait ni actif, ni passif.

Les états ci-joints des recettes et dépenses du Centre International pour le Règlement des Différends Relatifs aux Investissements sont une traduction française de la version anglaise. Les états financiers, en leur version anglaise, ont été examinés par les vérificateurs comptables indépendants du Centre, Price Waterhouse & Co. Leurs conclusions sur les états financiers figurent dans la version anglaise du Rapport Annuel.

Bibliographie Juridique Relative au Centre

En plus de celles mentionnées dans les deux premiers Rapports Annuels, le Secrétariat a eu connaissance des publications suivantes concernant le Centre:

Vukmir Branko

"Konvencija o rješavanju investicionih sporova"
XXII *Naša Zakonitost* No. 4, pp. 292-297 (1968)

A. Broches*

"Settling International Investment Disputes"
119 *The Banker* No. 516, pp. 140-146 (1969)

A. Broches*

"Settlement of Investment Disputes between States and Nationals of Other States"
World Peace Through Law: The Geneva World Conference (World Peace Through Law Center, Geneva), pp. 258-261 (1969)

A. Broches*

"La Convention et l'assurance-investissements. Le problème dit de la subrogation"
Investissements étrangers et arbitrage entre Etats et personnes privées: La Convention B.I.R.D. du 18 Mars 1965 (ci-après *Compte rendu Dijon*) (Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Dijon, A. Pedone, Paris), pp. 161-176 (y compris les discussions) (1969)

Leopoldo Cancio*

"El Centro Internacional de Arreglo de Diferencias Relativas a Inversiones"
Revista de Direito da Electricidade (Belo Horizonte) No. 3, pp. 80-86 (1968)

Thomas V. Firth

"The Law Governing Contracts in Arbitration under the World Bank Convention"
1 *New York University Journal of International Law & Politics* No. 2, pp. 253-276 (1968)

Peter Fischer

"Die schiedsgerichtliche Beilegung von privaten Investitionsstreitigkeiten im Lichte der Weltbankkonvention vom 18. März 1965"
1 *Verfassung und Recht in Übersee* No. 3, pp. 262-332 (avec Annexe) (1968)

Berthold Goldman

"Le droit applicable selon la Convention de la B.I.R.D., du 18 mars 1965, pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats"
Op. cit. Compte rendu Dijon, pp. 133-160 (y compris les discussions)

Aleksandar Goldštajn

"Ugovor o investicijama u inozemstvu (Mjerodavno pravo i arbitražna klauzula)" ("Foreign Investment Contracts (Substantive Law and Arbitration Clause)")
Investicije (Faculty of Law, University of Zagreb), pp. 41-69 (1969)

Tatiana Guldberg

"Settlement of Disputes between States and Nationals of Other States"
36 *Annuaire de l'A.A.A.* (Association des Auditeurs et Anciens Auditeurs de l'Académie de Droit International de la Haye), pp. 98-140 (y compris le texte de la Convention) (1966)

Phillipe Kahn [traduit par Arthur M. Fell]

"The Law Applicable to Foreign Investments: The Contribution of the World Bank Convention on the Settlement of Investment Disputes"
44 *Indiana Law Journal* No. 1, pp. 1-32 (1968)

(à suivre)

* L'auteur fait partie du personnel de la Banque.

Robert Kovar

“La compétence du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements”

Op. cit. Compte rendu Dijon, pp. 25-58 (y compris les discussions)

Thomas Kuchenberg

“The World Bank: Arbitr Extraordinaire”

II The Journal of Law and Economic Development No. 2, pp. 259-283 (1968)

Pierre Lalive

“Aspects procéduraux de l'arbitrage entre un Etat et un investisseur étranger dans la Convention du 18 mars 1965 pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats”

Op. cit. Compte rendu Dijon, pp. 111-132 (y compris les discussions)

John T. Miller Jr.

“The Peaceful and Responsible Resolution of Disputes between States and Foreign Corporations in International Trade”

Das Unternehmen in der Rechtsordnung: Festgabe für Heinrich Kronstein aus Anlass seines 70. Geburtstages am 12. September 1967 (C. F. Müller, Karlsruhe), pp. 371-385 (1967)

Momir Milojević

“O rešavanju sporova u vezi sa stranim privatnim investicijama” (“On Solving Disputes Concerning Foreign Private Investment”)

XIX Medunarodni Problemi No. 4, pp. 77-99 (1967)

David R. Mummery

“Settlement of Investment Disputes under the World Bank”

The Protection of International Private Investment: Nigeria and the World Community (Praeger, New York), pp. 70-86 (1968)

Paul Reuter

“Réflexion sur la compétence du Centre créé par la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre Etats et ressortissants d'autres Etats”

Op. cit. Compte rendu Dijon, pp. 9-24 (y compris les discussions)

G. Schwarzenberger

“The Arbitration Pattern and the Protection of Property Abroad: II. The IBRD Draft Convention”

International Arbitration: Liber Amicorum for Martin Domke (Martinus Nijhoff, The Hague), pp. 316-321 (1967)

Ladislav Serb

“Akciija Medunarodne banke za obnovu i razvoj za sklapanje konvencije o rešavanju sporova oko stranih investicija” (“Action of the International Bank for Reconstruction and Development for a Convention to Solve Disputes Involving Foreign Investment”)

XVII Medunarodni Problemi No. 2, pp. 85-95 (1965)

Lucien Siorat

“Les limitations apportées à la souveraineté des Etats par la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements privés internationaux”

Op. cit. Compte rendu Dijon, pp. 59-110 (y compris les discussions)

Paul-F. Smets

“Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements”

Revue de la Banque No. 3, pp. 223-258 (y compris une bibliographie) (1968)

Paul C. Szasz*

“Arbitration Under the Auspices of the World Bank”

3 The International Lawyer No. 2, pp. 312-319 (1969)



CIRDI

SIEGE:

1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Téléphone: (202) DUDLEY 1-2087
Adresse Télégraphique: ICSID